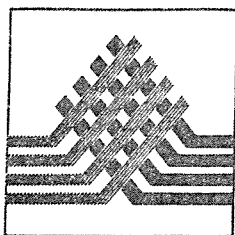


# Première Synthèses



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

N° 25 - mars 1993

## PREMIER BILAN DE L'EMPLOI ET DU CHOMAGE EN 1992

*Le rythme de croissance de l'économie française en 1992 (1,6%), bien que supérieur à celui de 1991, s'est ralenti progressivement au cours de l'année. Les réductions globales d'effectifs, estimées à 90.000 d'après les chiffres connus fin mars 1993, sont supérieures à celles de 1991 (-0,4% en 1992 après -0,3%). Les pertes d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles dépassent 130.000, soit -0,9% contre -0,7% l'année précédente. Aussi les gains de productivité du travail dans les SMNA, fortement ralentis en 1990 et 1991 (respectivement de 0,4% et 0,7%), retrouvent en 1992 un niveau proche de leur rythme tendanciel (2,4%).*

*L'essentiel des créations d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand est acquis grâce aux embauches sur contrat emploi solidarité (CES), soit au total 120.000 emplois supplémentaires dont 100.000 CES. La baisse des effectifs non salariés se poursuit à un rythme élevé (2,8%), liée à celle des effectifs de l'agriculture (5,0%).*

*Le recours au chômage partiel s'est encore accru: après avoir triplé entre 1990 et 1991 le nombre de journées indemnissables est passé de 7,6 à 10,7 millions en 1992.*

*L'intensification du recours au chômage partiel et la politique active de soutien à l'emploi permettent de contenir la progression globale du chômage et de stabiliser le volume du chômage de longue durée. Selon des estimations provisoires de fin mars 1993, les dispositifs d'aide à l'emploi auraient permis la création nette d'environ 150.000 emplois.*

*La croissance du nombre de demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE en catégorie 1 a été de 150.000 personnes (+5,3% après +11,8% en 1991). Elle s'est accélérée en fin d'année et, comme en 1991, affecte surtout les hommes. Un peu moins de 900.000 personnes (887.000 en données corrigées des variations saisonnières) sont demandeurs d'emploi depuis plus d'un an fin décembre 1992 comme fin décembre 1991.*

*Le taux de chômage au sens du BIT passe de 9,9% fin 1991 à 10,5% fin 1992.*

**POURSUITE DES PERTES D'EMPLOIS  
DANS L'INDUSTRIE**

L'ajustement à la baisse de l'emploi manufacturier se poursuit en 1992 au même rythme qu'en 1991 (-3,0 %). Compte tenu des délais d'adaptation de l'emploi à la production dans les secteurs manufacturiers, une partie importante de cet ajustement résulte du repli de l'activité du début de l'année 1991.

En liaison avec le recul de l'investissement productif, les industries de biens d'équipement enregistrent la baisse la plus marquée (- 3,3 %). Les branches construction mécanique, automobile et construction navale et aéronautique sont les plus affectées, avec une diminution des effectifs de respectivement 3,7 %, 3,1 % et 4,4 %. Les pertes d'emplois sont moins fortes dans les industries de biens de consommation (- 3,0 %; - 4,1 % en 1991). Elles restent cependant sensibles dans les secteurs traditionnels du textile-habillement (- 5,3 %) et du cuir-chaussure (- 6,7 %), ainsi que dans le bois-ameublement (- 4,2 %). Dans les industries de biens intermédiaires, la situation est globalement comparable à celle de 1991 (- 2,6 %) (cf tableau 1).

En 1992, la chute des mises en chantier dans le bâtiment résidentiel a fortement pesé sur la production de ce secteur, qui recule de 1,1 % par rapport à l'année précédente. Les effectifs du bâtiment, qui avaient baissé de 2,0 % en 1991, diminuent à un rythme plus accentué (-3,6 %).

Tableau 1  
Évolution de l'emploi

	En milliers		Variations en %			
	Niveau fin 92	Var. en 92	1989	1990	1991	1992
Salariés .....	19 472	-17	2,1	1,0	0,1	-0,1
Agriculture .....	259	0	-1,1	-2,2	-0,8	0,0
Secteur marchand non agricole .....	14 658	-137	2,8	1,2	-0,7	-0,9
Industrie .....	4 514	-121	1,3	0,0	-2,7	-0,9
Industries agro-alimentaires .....	536	-3	0,4	-0,6	-1,4	-0,6
Energie .....	249	-3	-2,5	-2,5	-1,5	-1,3
Biens intermédiaires .....	1 193	-32	2,7	0,4	-2,4	-2,6
Biens d'équipement .....	1 461	-50	1,7	1,1	-2,5	-3,3
Biens de consommation .....	1 075	-33	0,5	-1,1	-4,2	-2,9
Bâtiment, génie civil et agricole .....	1 253	-47	2,1	0,8	-2,0	-3,6
Tertiaire marchand .....	8 891	31	3,7	2,0	0,5	0,4
Commerces .....	2 217	-12	2,2	1,0	-0,8	-0,5
Transports, télécommunications .....	1 373	4	1,2	1,1	0,7	0,3
Services marchands .....	4 610	46	5,9	3,0	1,2	1,0
Institutions financières .....	693	-6	0,0	0,9	0,0	-0,9
Tertiaire non marchand .....	4 555	120	0,2	0,5	2,9	2,7
Non salariés .....	2 733	-80	-2,4	-2,0	-3,0	-2,8
<b>Emploi total .....</b>	<b>22 205</b>	<b>-97</b>	<b>1,5</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,4</b>

Source : Ministère du Travail et INSEE.

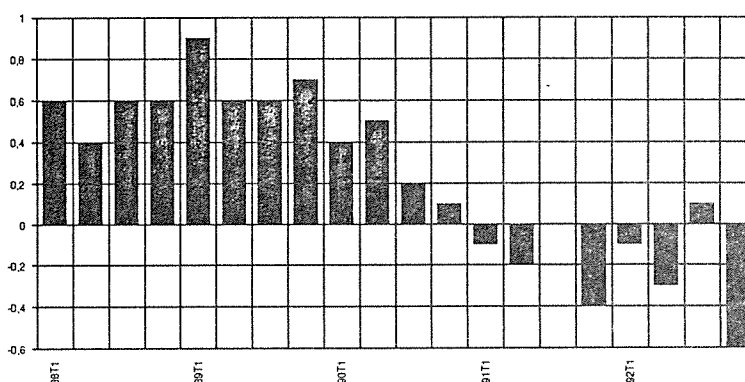
**RYTHME RALENTI DES CREATIONS  
D'EMPLOIS DANS LES SERVICES**

Certaines activités tertiaires ont bénéficié en 1992 d'une croissance de la consommation des ménages un peu plus vive qu'en 1991. C'est le cas notamment des hôtels-café-restaurants et des services rendus aux particuliers, dont le rythme de créations d'emplois est le plus soutenu de tous les secteurs d'activité (respectivement 3,0 % et 2,8 %); les transports et le commerce de détail non alimentaire créent à nouveau des emplois après les pertes enregistrées en 1991 (respectivement 1,0% et 0,4%).

Le recul de l'activité intérimaire se poursuivant, les services rendus aux entreprises, traditionnellement créateurs d'emplois, voient leurs effectifs baisser de 2,0 %. Dans les institutions financières, la situation n'est guère plus favorable, avec une diminution de l'emploi de 0,9 %. Globalement, les activités tertiaires marchandes restent créatrices d'emplois, au rythme ralenti de 0,4%, après 0,5% en 1991.

Dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles en 1992 les effectifs salariés se réduisent de 0,9% en glissement annuel (cf graphique 1).

Graphique 1  
Secteurs marchands non agricoles, de 1988 à 1992  
(variations trimestrielles d'emploi en %)



Source : Ministère du Travail et INSEE

**DANS LES ENTREPRISES LE RYTHME  
DES EMBAUCHES FLECHIT NETTE-  
MENT ET LE RECOURS AU CHOMAGE  
PARTIEL SE RENFORCE**

Dans la plupart des secteurs, le ralentissement des embauches s'est poursuivi et accentué, particulièrement sur contrat à durée indéterminée, et ce aussi bien dans les établissements d'au moins 50 salariés que dans ceux de 10 à 49 salariés. La moindre progression des recrutements sur contrats à durée déterminée, encore plus sensible dans le bâtiment et l'industrie que dans les services ou les commerces, a affecté plus particulièrement les hommes. Les licenciements économiques restent de leur côté à un niveau très élevé.

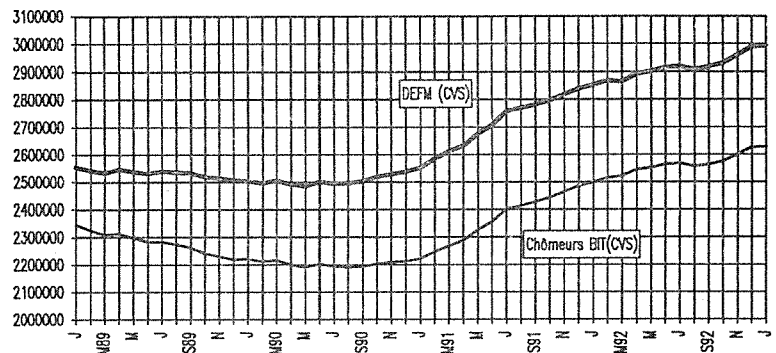
De plus les entreprises utilisent encore fortement le chômage partiel comme instrument d'ajustement aux fluctuations de la production: le nombre de journées indemnisables, multiplié par 3 entre 1990 et 1991, a de nouveau augmenté de 41% entre 1991 et 1992. En liaison avec le recul du BTP, le secteur des matériaux de construction est particulièrement touché. En 1992 les demandes de chômage partiel se sont diffusées à des branches habituellement peu utilisatrices : l'industrie agro-alimentaire, les services et les commerces.

**LE CHOMAGE S'ACCROIT, MAIS PLUS MODEREMENT QU'EN 1991**

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et recherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée, avait progressé modérément de la fin de l'année 1991 à la mi 1992, mais sa croissance s'accélère à nouveau de septembre à décembre 1992 (en données CVS). Sur l'ensemble de l'année 1992, les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 ont augmenté de 149.600, passant de 2.839.100 en décembre 1991 à 2.988.700 en décembre 1992 en données corrigées des variations saisonnières (cf graphique 2). En glissement annuel, le taux d'accroissement des DEFM en 1992 a été toutefois plus modéré qu'en 1991 (+ 5,3 % en 1992 contre + 11,8 % en 1991).

De même, le nombre de chômeurs au sens du BIT estimé par l'enquête sur l'emploi de mars 1992, et actualisé par l'évolution des DEFM de catégorie 1, passe en un an de 2.484.200 à 2.625.900 (+ 141.700 chômeurs BIT en données CVS). Ainsi le taux de chômage au sens du BIT, qui avait progressé d'un point l'année précédente, passe de 9,9% fin 1991 à 10,5% fin 1992.

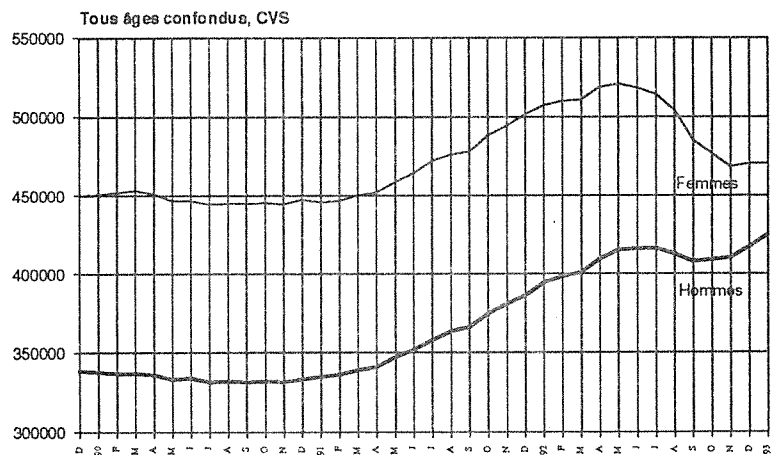
**Graphique 2**  
**Évolution du chômage de 1989 à 1992**



**LE CHOMAGE DE LONGUE DUREE CESSE DE PROGRESSER, EN LIAISON AVEC LE PLAN " 900 000 CLD "**

Fin 1992, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an est le même qu'à la fin 1991: 887 000 en données corrigées (893 000 en données brutes). Cette stabilité apparente résulte d'un profil annuel marqué: augmentation au 1er semestre (928.000 fin mai en données corrigées), puis baisse jusqu'en novembre (graphique 3).

**Graphique 3**  
**Évolution du nombre de chômeurs de longue durée**



Le programme "900 000 CLD" mis en oeuvre entre février et octobre 1992 a en effet permis de diminuer le volume du chômage de longue durée. On peut mesurer l'effet de ce plan en estimant le nombre de chômeurs de longue durée qui aurait été constaté en son absence. Cet effet, évalué à partir des taux d'écoulement (\*) observés en 1991, peut être estimé à environ 120.000 sorties supplémentaires de chômeurs de longue durée (dont environ 50% correspondent à des reprises d'emploi sur des contrats emploi solidarité et 40% à des radiations de la liste des demandeurs d'emploi, essentiellement pour non réponse à des convocations).

Ce sont principalement les chômeurs de très longue durée qui ont bénéficié du programme 900.000 CLD : ainsi le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins 3 ans à l'ANPE a baissé de 16%, alors que, pour les chômeurs dont l'ancienneté d'inscription est comprise entre 1 et 2 ans, la diminution est de l'ordre de 2% (cf tableau 2 et graphique 4).

### Le plan 900 000 CLD

Lancé en Février 1992 pour lutter contre l'exclusion, le plan 900.000 CLD avait pour objectif de faire le bilan individuel des situations personnelles de chômeurs de longue durée et de chercher des solutions adaptées à leurs besoins. Ainsi l'ANPE, l'AFPA et les missions locales ont réalisé de février à octobre 1992 plus d'un million d'entretiens individuels approfondis. Les instruments de la politique d'emploi (emplois aidés comme les contrats de retour à l'emploi, actions d'insertion et de formation) ont été mobilisés fortement dans ce cadre. Les contrats emploi solidarité qui ont été réservés en priorité aux publics les plus en difficulté, ont constitué un instrument essentiel de ce programme. Ces entretiens ont confirmé que dans certains cas, une solution était difficile à trouver immédiatement et qu'une poursuite d'un suivi individuel était nécessaire.

Graphique 4

### Évolution du chômage par ancienneté d'inscription (CVS)

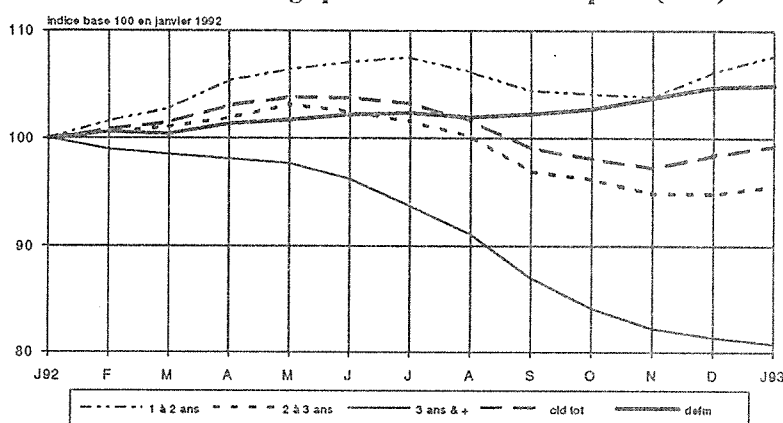


Tableau 2

### Le chômage de longue durée en 1992 (en données CVS)

	Déc. 91	Mai 92	Nov.92	Déc. 92	Déc. 92/ Déc. 91	Nov. 92/ Mai 92
Demandeurs inscrits depuis :						
1 à 2 ans	510 300	554 300	540 900	553 000	8,4	-2,4
2 à 3 ans	177 200	185 100	170 200	170 200	-4,0	-8,0
Plus de 2 ans	198 900	196 000	165 000	163 400	-17,8	-15,8
Plus d'un an	886 400	935 400	876 200	886 600	0,0	-6,3
Hommes	385 800	414 900	410 000	417 100	8,1	-1,2
Femmes	501 500	520 700	468 200	470 400	-6,2	-10,1

Sur l'ensemble de l'année, le nombre des chômeurs de longue durée a augmenté de 8,1 % pour les hommes, et diminué de 6,3% pour les femmes. Deux raisons expliquent cet écart : les entrées au chômage plus masculines que féminines en 1991 et un effet plus favorable aux femmes du plan "900.000 CLD". Cependant la baisse du chômage de longue durée de mai à novembre s'est accompagnée d'un ralentissement des taux d'écoulement des demandes d'emploi en fin de mois dont l'ancienneté est inférieure à un an, en particulier pour les personnes de moins de 50 ans.

(\*) - Taux d'écoulement : proportion de demandeurs sortis au cours des 3 derniers mois de l'ANPE

**UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI  
TRES ACTIVE...**

En 1992, la progression du chômage au sens du B.I.T. serait de 142.000, soit deux fois plus faible qu'en 1991, alors que les réductions d'emplois dans les secteurs marchands ont été plus sévères (-130.000 contre -100.000). Premier facteur explicatif: l'augmentation annuelle des ressources en main d'oeuvre (de l'ordre de 180.000 en 1991) est sans doute un peu plus faible en 1992 de quelques dizaines de milliers pour des raisons démographiques ou de flexion des taux d'activité. Cependant, la diminution en 1992 du contingent, conséquence de la réduction de 12 à 10 mois de la durée du service militaire, a pu influencer en sens inverse sur le chômage des jeunes hommes. Mais les différences d'évolution entre 1991 et 1992 de la population active, de l'emploi et du chômage tiennent principalement aux effets accrus de la politique de l'emploi.

Davantage "d'emplois aidés" ont été créés en 1992 aussi bien dans le secteur marchand (+ 126.000 bénéficiaires entre le début et la fin de l'année) que dans le secteur non marchand (cf tableau 3).

Dans le secteur privé, le nombre des bénéficiaires de l'Exo-jeunes (exonération de charges bénéficiant aux jeunes sans qualification) a crû de 92.000, et l'allègement de charges sociales créé pour les emplois à temps partiel a concerné 30.000 personnes. Les effectifs présents sur des contrats de retour à l'emploi fin 1992 ont progressé d'environ 15.000 par rapport à fin 1991. Il faut également souligner le développement des mises à disposition par les associations intermédiaires et le démarrage des emplois familiaux.

Tableau 3  
La politique de l'emploi en 1992

*En milliers*

	Flux d'entrée en 1992	Stocks (effectifs en fin d'année)		
		en 1991	en 1992	Variation de stocks 91/92
<b>Emploi marchand aidé</b>	<b>696</b>	<b>652</b>	<b>778</b>	<b>126</b>
dont :				
Exo-jeunes sans qualification	115	12	104	92
Contrat de retour à l'emploi	101	88	103	15
Contrat d'apprentissage	126	222	220	-2
Contrat de qualification et d'adaptation	168	202	194	-8
<b>Emploi non marchand aidé</b>	<b>558</b>	<b>245</b>	<b>350</b>	<b>105</b>
dont :				
Contrat emploi-solidarité (plus de 25 ans)	307	98	192	94
Contrat emploi-solidarité (18-25 ans)	251	147	158	11
<b>Actions de formation</b>		<b>134</b>	<b>203</b>	<b>69</b>
dont :				
Crédit-formation jeunes	142	48	45	-3
PAQUE	33	0	25	25
Actions d'insertion et de formation	260	64	113	49
<b>Accompagnement des restructurations</b>		<b>209</b>	<b>240</b>	<b>31</b>
dont :				
Conventions et congés de conversion	110	34	64	30
Alloc. spéciales du FNE (prétraitements)	46	163	163	0

Dans le secteur non marchand, on dénombrait fin 1992 105.000 "contrats emploi solidarité" de plus que fin 1991. Les chômeurs de longue durée ont été en 1992 les principaux bénéficiaires de l'accroissement en volume de cette mesure, représentant en 1992 55% des flux d'entrée contre 40% en 1991.

Par ailleurs la progression des ressources en main d'oeuvre a été limitée par des retraits d'activité et des entrées en stages de formation. En 1992, le nombre de salariés dans des dispositifs de reclassement (conventions et congés de conversion) a augmenté de 31.000, alors que le nombre de bénéficiaires de préretraites est resté stable. Pendant la même période, le nombre de demandeurs d'emploi en formation a augmenté de 70.000, dont 50.000 pour les seules actions d'insertion et de formation destinées aux chômeurs de longue durée.

De plus les radiations administratives (40.000 de plus qu'en 1991), liées au plan de convocation systématique de chômeurs de longue durée ont agi sur le nombre des DEFM (qui sert provisoirement à actualiser le nombre de chômeurs B.I.T). On ne saura qu'avec les résultats de l'enquête emploi de mars 1993 si elles ont eu également un impact sur la population active.

### ...QUI LIMITE LA CROISSANCE DU CHOMAGE GLOBAL

Les mesures de soutien à l'emploi et de retrait d'activité, dont les effets sont toutefois atténués par des phénomènes de "substitution" entre les différentes catégories de population ou d'appel sur des populations jusqu'alors inactives, ont fortement contribué à contenir la progression du chômage en 1992.

L'on peut estimer que les dispositifs mis en place en 1992 ont permis de créer 145.000 emplois supplémentaires, les deux tiers étant des CES employés dans le secteur non marchand. D'autre part les entrées en stage de formation, les mesures liées à des reclassements ou à des retraits définitifs d'activité, ainsi que les radiations administratives auraient réduit d'environ 125.000 la population active potentielle. Et la croissance de celle-ci (hors contingent), aurait été limitée à 50.000 (cf. tableau 4). Aussi peut on évaluer à environ 270.000 le nombre de chômeurs évités en 1992 grâce à la politique de l'emploi.

Tableau 4  
Bouclage population active - emploi - chômage et politiques de l'emploi, en 1992 (\*)

	Population active		Emploi		Chômage	
		=		+		
Constatée en 1992 avec effet des politiques de l'emploi	50	=	- 90	+	140	
En l'absence des mesures en 1992 (mêmes niveaux de bénéficiaires qu'en 1991)	175	=	- 235	+	410	
Effet des mesures sur l'emploi			145			(dont 46 emploi marchand 98 emploi non marchand)
Effet des mesures sur la population active	- 125					(dont - 51 stages de formation - 36 reclassements, retraits définitifs - 38 radiations administratives)
Effet des mesures sur le chômage					- 270	

(\*) - Estimations provisoires (en milliers).

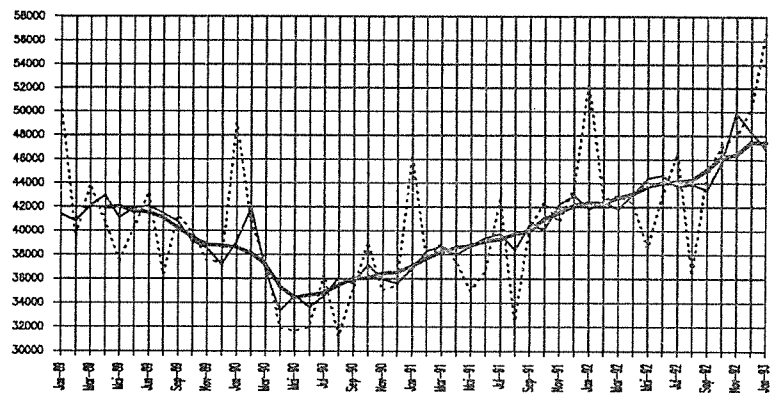
**MOINS DE PREMIERES INSCRIPTIONS,  
PLUS D'ENTREES SUITE A UN LICEN-  
CIEMENT**

Le nombre de demandeurs recherchant un emploi à temps partiel progresse de 9,9 % en CVS : 247.700 fin 1992. Bien que la croissance de ce type de demande se soit un peu ralentie par rapport à l'année dernière (+15,5%), la progression est encore vive et marque une tendance au développement de la demande de temps partiel.

Sur l'année 1992, alors que l'ensemble des entrées à l'ANPE de catégorie I progresse de + 3% par rapport à 1991, on relève moins de premières inscriptions à l'ANPE: 518.700 contre 538.300 en 1991 soit -3,6% en données brutes. Ces demandes épousent davantage le calendrier scolaire que les années précédentes.

Parmi les autres flux alimentant le chômage, il faut souligner la montée spectaculaire des entrées après licenciement, notamment après un licenciement économique (*graphique 5*). Tous secteurs confondus, la hausse des entrées suite à un licenciement économique est de 12,7%. Simultanément on observe une légère croissance en 1992 des entrées en chômage pour fin de CDD.

Graphique 5  
Licenciements économiques  
Flux d'entrées, de janvier 1989 à janvier 1993



**LES LICENCIEMENTS ECONOMIQUES  
TOUCHENT L'ENSEMBLE  
DES SECTEURS**

Dans le Bâtiment et les Travaux Publics, l'augmentation des inscriptions suite à licenciement économique dépasse 27 % en un an: avec 93.000 entrées, ce secteur a représenté en 1992 17,4% de l'ensemble des flux d'entrées à l'ANPE pour licenciement économique. Dans l'industrie, la progression est de +9% (170.000 entrées) : les secteurs des biens d'équipement et des biens intermédiaires continuent d'être très touchés (respectivement + 22,5 % et + 19,5 %), mais c'est celui de la production et de la distribution d'énergie qui enregistre la plus forte hausse (+ 38% en un an).

Dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, les entrées au chômage liées à un licenciement économique croissent de 7%, soit 12.000 entrées, tandis que dans le tertiaire non marchand l'augmentation est de 4,6 % (16.600 entrées).

Dans le tertiaire marchand, l'augmentation des entrées tenant à ce motif (11,8%) est, comme en 1991, essentiellement imputable au secteur des services marchands (+14,6 %), avec une hausse particulièrement forte pour les services rendus aux entreprises (+30%). Dans les autres sous secteurs des services marchands (réparation et commerce de l'automobile, hôtellerie-restauration, services rendus aux particuliers) les progressions sont plus faibles et inférieures à celles constatées l'année précédente.

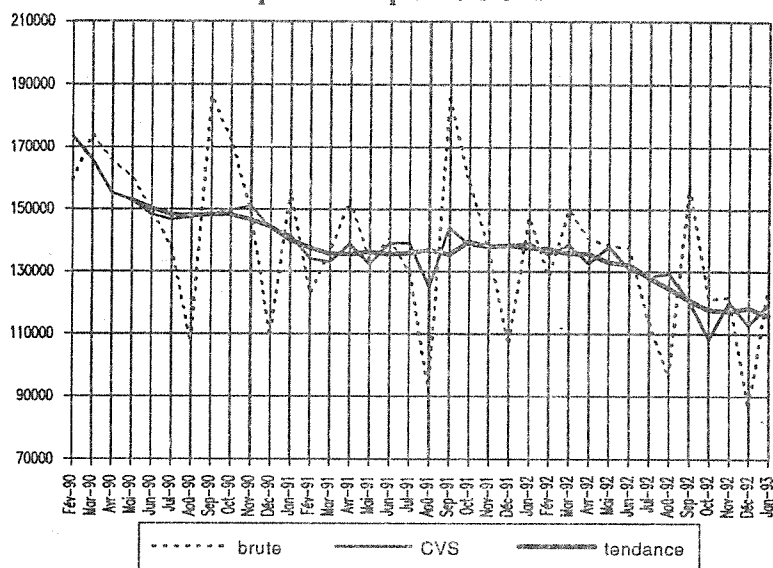


## DE MOINS EN MOINS DE REPRISES D'EMPLOI

Les contrats emploi-solidarité ont permis de compenser en grande partie la baisse des sorties du chômage pour reprise d'emploi. En effet, en l'absence des contrats emploi-solidarité, les reprises d'emploi auraient baissé en flux mensuel moyen d'environ 25.000 entre le début et la fin de l'année 1992 (*graphique 6*). Quant aux entrées en stage, elles augmentent de janvier à septembre, puis stagnent jusqu'à la fin 1992.

Ainsi le niveau particulièrement faible des embauches de chômeurs sur des contrats non aidés est la principale cause de la détérioration de la situation que, ni l'augmentation des CES, ni le niveau assez élevé des entrées en stages ne suffisent à limiter. Par ailleurs les arrêts de recherche de demandeurs d'emploi, probablement découragés, progressent de 20 %.

Graphique 6  
Reprises d'emploi hors CES



## DES CATEGORIES NOUVELLES TOUCHEES PAR LE CHOMAGE

Entre 1985 et 1990, la part des femmes dans les DEFM a régulièrement progressé. Depuis 1991, à l'inverse, la proportion des hommes augmente dans les DEFM et fin 1992, ces derniers sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi. La récession dans les secteurs de l'industrie et du BTP, après la reprise des années 1987 à 1990, explique cette modification de structure.

L'augmentation des DEFM de catégorie 1 sur l'année 1992 est uniquement le fait des hommes (+10%). La progression la plus forte affecte les demandeurs d'emploi d'âge intermédiaire (+6,6%). Cependant, les jeunes sont également fortement touchés par l'aggravation du chômage: les DEFM des moins de 25 ans progressent respectivement de + 8,4 % entre décembre 1990 et 1991, et de + 4,9 % de décembre 1991 à 1992. Le taux de chômage au sens du BIT dépasse 20% pour les jeunes en 1992 [1].

Néanmoins entre 1985 et 1992 la part des moins de 25 ans dans les DEFM décroît régulièrement, passant de 40% à 23%. Cette évolution structurelle résulte simultanément d'effets démographiques et de l'allongement continu de la durée de la scolarité initiale, ce qui retarde d'autant l'accès à la vie active. De 1985 à 1991 le taux de scolarisation des 16 - 25 ans est ainsi passé de 32,0 % à 42,8 % [2].

Le chômage s'est par ailleurs diffusé en 1992 à des catégories jusque-là relativement épargnées : les cadres et techniciens, les jeunes diplômés d'études supérieures de niveaux I ou II (*tableaux 5 et 6*). Leur part relative dans le chômage reste cependant beaucoup plus faible que celle des autres catégories: fin 1992, parmi les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans seulement 4,8% étaient ainsi de niveaux I ou II.

Tableau 5  
Évolution des effectifs de DEFM de moins de 30 ans,  
par niveau de diplôme (données brutes)

	Évolution des effectifs en moyenne annuelle (%)	
	1992/1986	1992/1991
Niveau I et II .....	22,7	38,6
Niveau III .....	11,7	32,8
Niveau IV .....	5,9	17,0
Niveau V .....	1,4	10,6
Niveau Vbis - VI .....	-8,5	-15,5
<b>Total DEFM &lt; 30 ans .....</b>	<b>-1,7</b>	<b>6,0</b>

Tableau 6  
Évolution des effectifs de DEFM de catégorie 1,  
selon la qualification

	Évolution des effectifs en moyenne annuelle (%)	
	1992/1986	1992/1991
Cadre .....	13,0	23,9
Technicien, agent de maîtrise .....	10,0	22,1
Employé qualifié .....	4,5	3,6
Employé non qualifié .....	3,7	1,4
Ouvrier qualifié .....	-1,0	13,1
Ouvrier spécialisé, manoeuvre, non déterminé .....	-3,2	-5,9
<b>Ensemble .....</b>	<b>-2,3</b>	<b>5,4</b>

**LA HAUSSE DU NOMBRE  
DE CHOMEURS INDEMNISES  
SE POURSUIT**

Lié à la dégradation de la conjoncture et à la forte progression des licenciements économiques et du chômage des adultes, le nombre de chômeurs indemnisés par le régime d'assurance- chômage s'accroît de nouveau de 13 % en 1992, après une progression équivalente en 1991 (cf tableau 7).

D'après les estimations de l'UNEDIC, 2.167.200 personnes ont été indemnisées en moyenne chaque mois en 1992 par le régime d'assurance ou de solidarité: ceci représente 63% des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1,2 ou 3 ou dispensés de recherche d'emploi (DRE).

Les suppressions d'emploi, en particulier dans l'industrie, et la progression du chômage des adultes de 25 à 49 ans ayant des références de travail antérieures ont conduit à une augmentation de près de 200.000 du nombre de bénéficiaires du régime d'assurance chômage; cette évolution a amené les partenaires sociaux à conclure de nouveaux protocoles d'accord en juillet 1992, puis en janvier 1993 afin de réduire le déficit prévisible, qui s'élèverait selon l'UNEDIC à 15,6 milliards en 1992 après 8,1 milliards en 1991. L'allocation de base dégressive a été instaurée en août 1992. Et une nouvelle allocation unique dégressive (AUD) remplacera en 1993 les allocations de base (AB) et de fin de droits (AFD).

Le nombre de bénéficiaires de l'allocation de base s'est accru de 13% en moyenne sur l'année, après une croissance de 15% en 1991. Celui des chômeurs de longue durée bénéficiant, après l'AB, de l'allocation de fin de droits (AFD) augmente de 11% après 6,4% en 1991. Cet accroissement reflète, avec un décalage d'un an environ, la forte progression de l'allocation de base enregistrée en 1991.

Tableau 7  
Le chômage indemnisé en 1992

Moyenne mensuelle (1)	Structure en 1992 %	Evolution annuelle en %			
		1989/1988	1990/1989	1991/1990	1992/1991
1. Allocations de base (AB+ABE) .....	65,9	- 0,5	+ 1,7	+15,0	+13,3
2. Allocation de fins de droits (AFD) .....	14,4	+ 0,3	- 1,8	+ 6,4	+11,1
3. (1+2) Total régime d'assurance .....	80,3	- 0,4	+ 1,0	+13,4	+12,9
4. Allocation d'insertion (AI) .....	3,1	- 7,6	- 9,0	+ 2,8	-51,6
5. Allocation de solidarité spécifique (ASS) .....	16,6	+ 7,0	+ 4,1	+ 5,5	+ 3,8
6. (4+5) Total régime de solidarité .....	19,7	+ 1,9	- 0,1	+ 4,7	-12,0
7. (3+6) Total des deux régimes .....	100,0	+ 0,2	+ 0,7	+11,2	+ 6,9
dont : dispensés de recherche d'emploi .....	10,8	+12,6	+ 4,8	+ 1,0	+ 0,3
- DEFM de catégories 1,2 ou 3 .....		- 0,8	- 0,2	+ 8,6	+ 7,9

(1) Moyenne annuelle à partir des estimations mensuelles de l'UNEDIC, définitives jusqu'en octobre 1990 et provisoires ensuite

### *Chômage indemnisé et non indemnisé*

*Les chiffres présentés ci-contre concernent le chômage indemnisé - demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en catégorie 1, 2, et 3 -, mais aussi les personnes de plus de 55 ans, indemnisées et dispensées de recherche d'emploi (DRE) non inscrites à l'ANPE. Le nombre de ces dernières est resté stable en moyenne annuelle en 1992 (+0,3%). Celui des demandeurs d'emploi indemnisés inscrits en catégorie 1, 2, ou 3 s'est accru de + 7,8%, dans les mêmes proportions que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi indemnisés ou non (+ 7,9%). En 1992, comme en 1991, 37 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1, 2, ou 3 ou dispensés de recherche d'emploi ne percevaient pas d'allocation. Les conditions d'ouverture de droits et de durées d'indemnisation définies dans les nouvelles mesures prises par les partenaires sociaux en juillet 1992 puis en janvier 1993 sont plus restrictives. Cet effet conjugué avec celui de la suppression des droits à l'allocation d'insertion (AI) pour une grande part de ses bénéficiaires devrait entraîner une augmentation de la proportion de chômeurs non couverts par une prestation de chômage.*

La stabilisation du nombre de chômeurs inscrits depuis plus de deux ans à l'ANPE entraîne la moindre progression de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) du régime de solidarité versée en fin de régime d'assurance. Ses bénéficiaires augmentent en moyenne en 1992 de + 3,8% après + 5,5 % en 1991.

Enfin, le nombre des bénéficiaires de l'allocation d'insertion (AI) du régime de solidarité diminue de moitié en 1992, suite à la suppression de cette prestation pour les jeunes et les femmes isolées.

En 1992, 80% des bénéficiaires de prestations de chômage relèvent ainsi du régime d'assurance et 20% du régime de solidarité.

*Brigitte BELLOC, Nathalie BOURDON, Véronique GENTHON,  
Brigitte ROGUET, Liliane SALZBERG,  
Yves BESANÇON, François JEGER, Xavier VINEY.*

[1] Note de conjoncture INSEE de MARS 1993.

[2] INSEE PREMIERE n° 189 Avril 1992.

PREMIÈRES SYNTHÈSES – ISSN 0999-565 X  
Directeur de la Publication : Claude SEIBEL  
Rédaction : DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE,  
DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES  
Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.  
Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 56 38.

#### TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :

Premières Informations + Premières Synthèses **525 F**  
L'abonnement part du premier numéro de l'année.  
A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.  
Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.